



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

### **Appel du XIII<sup>ème</sup> Congrès du SNPAM-CGT - 9 juin 2011 - La Rochelle**

Sans faire de bruit, le gouvernement tourne le dos à l'application du Grenelle Mer. Dans 3 domaines, la situation est particulièrement grave. Pour les salariés les plus touchés... mais aussi pour l'avenir du secteur maritime et des ressources halieutiques. Et il n'y a pas de dialogue social sérieux. À l'exemple des intentions de réforme de la police portuaire, qui laisse planer le doute sur l'avenir des missions régaliennes des officiers de port.

#### **-Privatisation du contrôle de sécurité des navires**

Des projets d'ordonnance et de décret vont être publiés. Des amendements CGT ont certes permis de rétablir les visites de navires professionnels de moins de 12 mètres, les plus accidentogènes. Mais des sociétés privées pourraient délivrer les certificats des navires de gros tonnage à la place des Centres de Sécurité des Navires. À défaut de recruter des inspecteurs qualifiés en nombre suffisant, pourtant nécessaires selon les textes Erika III, le gouvernement s'apprête ainsi à privatiser le contrôle technique des navires, avec les risques supplémentaires liés aux conflits d'intérêt entre armateurs et sociétés privées...

#### **-Réduction de la surveillance des captures de pêche des espèces protégées et défauts de gestion des cultures marines**

Par désorganisation, par insuffisance des moyens humains, de formation et matériels des vingt Unités Littorales des Affaires Maritimes, des patrouilleurs et des vedettes. Au risque de faire condamner la France, une seconde fois, pour manquement à ses obligations communautaires...

#### **-Restriction de l'offre et de la qualité des formations des 12 lycées maritimes**

Par des suppressions de classes et de postes d'enseignants, le manque de moyens d'équipements, de travaux pratiques et techniques. Le sort réservé aux jeunes, le mépris vis à vis des enjeux des formations aux professions maritimes, en dépit des efforts des régions, sont indignes d'un grand pays maritime devant relever les défis du développement durable du littoral et de la mer...

### **Se taire serait se laisser faire !**

Pour se joindre à cet appel, et pour tout contact : site FNEE-CGT [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

Coordonnées de Nicolas Mayer, Secrétaire général du SNPAM-CGT (Syndicat national des personnels des affaires maritimes – FNEE-CGT) :

- Mail : [nicolas.mayer@gironde.gouv.fr](mailto:nicolas.mayer@gironde.gouv.fr)

- Portable : 06 63 78 41 48